

Var Matin du 6 juin 2016

Beau palmarès pour les jardins et balcons fleuris



Raymond et Arlette Delcourt, 1^{er} prix catégorie "jardin". Mme Mascarte, 1^{er} prix catégorie "balcon". (Photos J. T.)

« C'est le service environnement qui nous a inscrits au concours », expliquent Arlette et Raymond Delcourt. Difficile de rester insensible devant leurs 1 500 m² de terrain, sur lequel il n'y avait rien et où l'on trouve à présent de tout. Des fleurs, des arbres, des plantes aromatiques, un potager mais aussi une cascade, un bassin, des poissons... « L'an dernier, nous avons récolté 260 kg de tomates », assurent-ils. Pour ce couple originaire de Picardie, le jardinage est devenu une passion, climat

méditerranéen aidant. Depuis, noix, avocats, raisin et figues ont trouvé leur place. « Je passe parfois douze heures par jour pour l'entretien », précise Raymond. C'est donc logiquement qu'hier, les Delcourt ont obtenu le premier prix du concours communal, dans la catégorie "jardins". Cette année, le service environnement a compté 17 participants. Un chiffre stable. « Ce concours est un peu une figure imposée. En tous les cas très apprécié par les jurys départementaux et régionaux pour le renouvellement

des labels "Ville fleurie" », précise le responsable du service environnement, Christophe Ghigonetto. Dans la catégorie "balcons", le premier prix a été remporté par M^{me} Mascarte. En plus de chèques cadeaux pour les trois premiers des deux catégories (de 250 à 50 euros), chaque participant a reçu une plante. Le maire saluant leur implication et « l'accueil toujours bienveillant réservé aux équipes techniques communales ».

J. T.

Maison du Cygne: les nouveaux jardins inaugurés

Le député-maire a laissé aux enfants le soin de couper le ruban tricolore lors de l'inauguration officielle, samedi, des nouveaux jardins de la Maison du Cygne. Jean-Sébastien Vialatte déclarant: « Ce jardin est une de mes plus grandes fiertés en tant que maire. Il y a vingt ans, ce site était voué à une mort certaine. Nous lui avons rendu un cachet et une fonction, valorisant, d'une part, le patrimoine industriel et historique de la commune, et créant, d'autre part, un lieu d'échange, de partage et de rencontre ». « Aujourd'hui, a conclu le premier magistrat, si le résultat est à la hauteur de mes espérances, c'est grâce à l'implication du service environnement, à l'écoute et au professionnalisme de son responsable, Christophe Ghigonetto, et à l'audace toujours éclectique de notre pôle arts plastiques qui en assure le dynamisme culturel ».

J. T.



Le maire a laissé le soin aux enfants de couper le ruban.(Photo J.T.)